



S'opposer à une adoption simple

Par **fbarbet**, le **16/10/2008** à **12:26**

Bonjour,
un enfant légitime majeur peut-il s'opposer à une procédure d'adoption simple entamée par son père biologique à l'égard d'un enfant majeur issu d'un précédent mariage de sa compagne?
Merci.